

Rencontre avec la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ) et fin de législature

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a terminé la législature par une rencontre avec la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ) afin d'aborder principalement deux thématiques : le projet Avenir Berne Romande et l'application des nouvelles dispositions de la loi sur le statut particulier (LStP) entrées en vigueur en décembre 2021. Pour le premier cité, il a notamment été question d'aborder les prochaines étapes du projet. Pour le second, les échanges ont principalement porté sur la Conception de politique du sport (concept du sport) pour le Jura bernois qui permettra à la région de disposer d'une application des bases légales cantonales en adéquation avec les besoins de la région et son bassin de population francophone. Autre sujet abordé : le transfert possible entre les trois fonds gérés par le CJB, à savoir le Fonds pour l'encouragement des activités culturelles (FEAC), le Fonds du sport et le Fonds de loterie. Ces possibilités de transferts permettront au Jura bernois d'allouer, sous certaines conditions, des montants plus conséquents à certains domaines, en fonction des projets. Pour la première année d'application, le CJB propose de transférer une part du Fonds de loterie au FEAC. Le tout devra être validé par le gouvernement.

Finalement, la séance plénière du 25 mai 2022 à Perrefitte clôturait la législature 2018-2022. Le plénum s'est félicité des projets menés sur ces quatre dernières années ; le tout sera retranscrit dans le traditionnel rapport d'activités qui comprendra également un bilan des objectifs de législature. Ce plénum a également permis de prendre congé des neuf membres qui quitteront le CJB à la fin de ce mois :

- Pierre Mercerat, PSA (membre depuis 2006, création de l'institution)
- Christophe Gagnebin, PS (membre depuis 2006, création de l'institution)
- Mathieu Chaignat, Verts (membre depuis 2014)
- Michel Ruchonnet, PS (membre depuis 2018)
- Denis Gerber, PLR (membre depuis 2018)
- Jean-Luc Niederhauser, PLR (membre depuis 2018)
- Jacques Frei, PDC (membre depuis 2018)
- Corentin Jeanneret, PLR (membre depuis 2021)
- Guy Montavon, PSA (membre depuis 2021)

Autres dossiers

Le CJB a également versé des subventions dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie. Des tableaux récapitulatifs sont proposés sur le site internet à l'adresse suivante <https://www.conseildujurabernois.ch/subventions.html>.



Informations et contacts

- Virginie Heyer, présidente du CJB, 079 458 71 53
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73

La Neuveville, le 31 mai 2022

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch

